



Tarifs de mise à l'eau

Lac Amance • Dienville
Lac d'Orient • Mesnil-Saint-Père



Édition 2026

Port Dienville

(lac Amance)



FORFAITS bateau moteur (tarifs en € TTC) (le waveboat est considéré comme un bateau moteur)	Bateau moteur jusqu'à 70CV	Bateau moteur supérieur à 70CV
1/2 journée à partir de 15h	14	17
Journée	23	29
Week-end 2 jours (sam/dim)	38	48
Week-end 3 jours (ven/sam/dim ou sam/dim/lun)	42	54
3 jours non consécutifs en semaine	33	43
7 jours consécutifs	93	134
2 semaines consécutives	135	207
10 jours non consécutifs	165	210
10 week-ends de 3 jours	248	306
30 jours consécutifs	254	340
30 jours consécutifs sur ponton A ou E avec branchement supérieur à 5 ampères	275	361
3 mois	394	542
3 mois sur ponton A ou E avec branchement supérieur à 5 ampères	446	594
Saison	584	732
Saison sur ponton A ou E avec branchement supérieur à 5 ampères	662	810
Saison jet supplémentaire (pour tout propriétaire d'un bateau ou d'un jet selle en forfait saison ayant un jet supplémentaire selle ou sport)	188	

FORFAITS jet-ski (VNM) promenade & sport toute puissance (tarifs en € TTC)	
Journée (club ou adhérent Fédération française de jet-ski)	53
7 jours non consécutifs	219
Saison	469
Saison (club ou adhérent à la Fédération française de jet-ski)	245
Saison jet supplémentaire (pour tout propriétaire d'un bateau ou d'un jet selle en forfait saison ayant un jet supplémentaire selle ou sport)	188
Emplacement au port d'un jet-ski	109

Barque pour la pratique de la pêche avec un moteur inférieur à 6 CV, n'autorisant pas la plaisance (tarifs en € TTC)	
Saison avec emplacement au port, raccordement à l'eau et à l'électricité, accès libre aux sanitaires et douches du port et parking	109

Facturation des badges et cartes d'accès magnétiques non restitués ou cassés à la fin du contrat (tarifs en € TTC)	
Badges d'accès magnétiques (accès parking et ponton)	24
Carte carburant	55

Informations pratiques

Les pontons sont aménagés pour des bateaux de 11 mètres de long sur 3 mètres de large maximum.

Un contrat par embarcation est établi. Merci de fournir 3 jours avant la navigation par mail à port.dienville@aube.fr :

- permis de conduire européen en eau fluviale ou mer,
- attestation d'assurance de l'année en cours,
- carte de navigation ou acte de francisation.

Pour les bateaux, le tarif comprend :

- le droit de navigation,
- le parking,
- l'accès wifi.

✚ à partir du forfait week-end :

- l'emplacement au port,
- le raccordement à l'eau et à l'électricité,
- l'accès libre aux sanitaires et douches du port.

Pour les jet-skis, à partir du forfait week-end, le tarif comprend :

- l'accès libre aux sanitaires et douches du port,
- le parking.

Modes de paiement acceptés : chèque bancaire français (à l'ordre de la Régie de recettes Port Dienville), carte bancaire, espèces ou chèques-vacances (à l'exception du carburant).

3

Horaires de la capitainerie

Périodes		Matin	Après-midi
HAUTE SAISON			
Mars	Du lundi au vendredi du 2 au 20 mars Lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche du 21 au 31 mars	10h / 12h	13h / 17h
Avril, mai et septembre	Du lundi au vendredi	9h30 / 12h	13h / 17h
	Week-end et jours fériés	9h30 / 18h	
Juin	Du lundi au vendredi	9h30 / 12h	13h / 18h
	Week-end et jours fériés	9h30 / 18h	
Juillet et août	Du lundi au vendredi	9h / 18h	
	Week-end et jours fériés	9h / 19h	
Octobre	Lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche	10h/12h	13h/17h
BASSE SAISON			
Janvier, février, novembre et décembre	FERMETURE ANNUELLE		